

## Depuis 1950, le privé n'a créé que 37 % des emplois

note [hussonet](#) n°115, 16 mai 2018

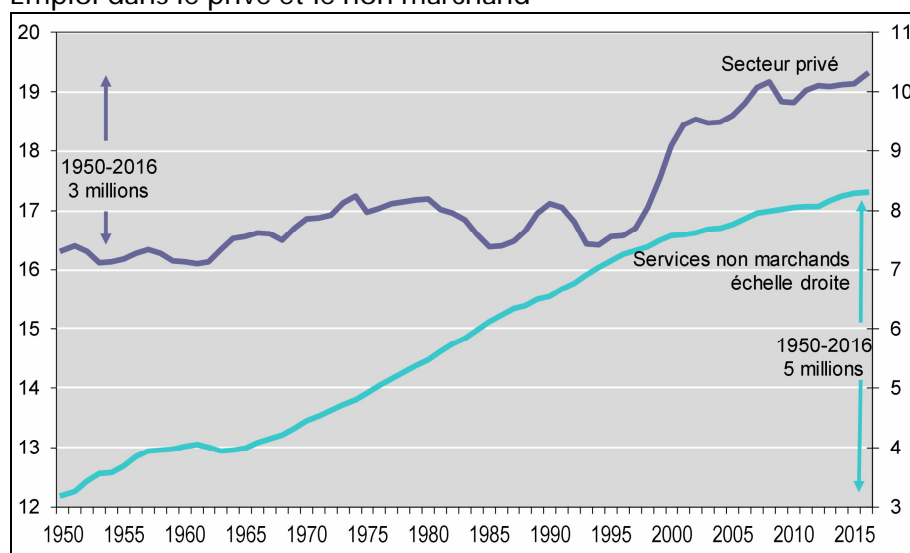
Cette note compare les contributions à la croissance de l'emploi total du secteur privé (agriculture, industrie, services marchands) et du secteur des services non marchands. Les données et la nomenclature sont celles de l'Insee (voir annexe). On présente ici quelques résultats qui illustrent le rôle des services non marchands (et des 35 heures) dans l'évolution de l'emploi. Enfin on discute de la thèse de l'éviction de l'emploi privé par l'emploi public.

*A long terme, le secteur privé n'a contribué que pour un peu plus d'un tiers (37 %) à la création d'emplois.*

Entre 1950 et 2016, le nombre total d'emplois a augmenté de 8,1 millions qui se décomposent ainsi : 3 millions dans le secteur privé, contre 5,1 millions dans les services non marchands (graphique 1).

Graphique 1

Emploi dans le privé et le non marchand

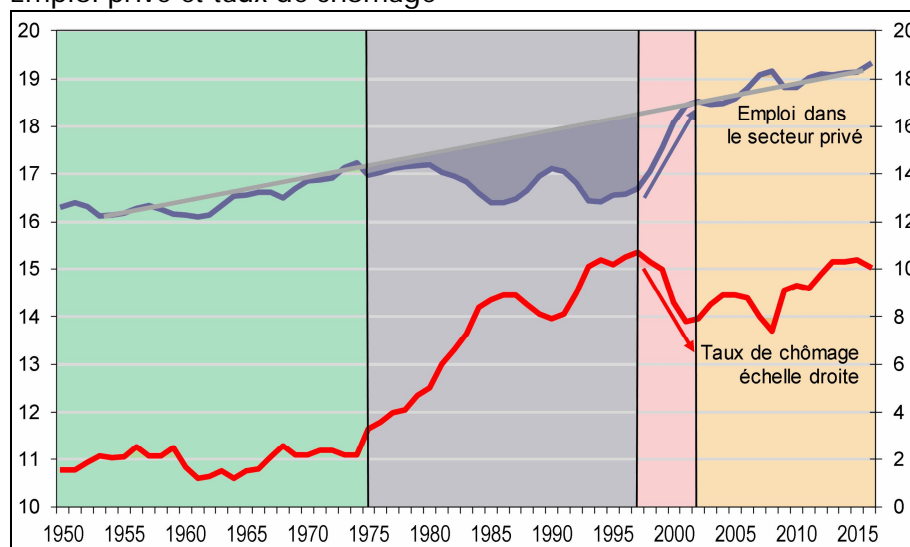


En millions. Source : Insee.

*Le chômage s'est incrusté durant la longue panne de créations d'emplois dans le secteur privé.*

Entre 1975 et 1995, l'emploi a baissé de 400 000 personnes dans le secteur privé. Sur la même période, le nombre total d'emplois a augmenté de 1,8 millions, grâce à la création de 2,2 millions d'emplois dans les services non marchands (graphique 2).

Graphique 2  
Emploi privé et taux de chômage



En millions et %. Source : Insee

*Le passage aux 35 heures a comblé le retard de l'emploi privé.*

Entre 1997 et 2002, lors du passage aux 35 heures, 1,8 millions d'emplois ont été créés dans le secteur privé, soit près de 80 % des emplois créés dans le privé entre 1975 et 2016 (graphique 2).

*L'effet d'éviction n'est pas démontré*

Dans un article de 2002<sup>1</sup>, Yann Algan, Pierre Cahuc et André Zylberberg se demandent si « l'emploi public est un remède au chômage ». La réponse est négative puisqu'ils trouvent que « la création un emploi public détruit environ 1,5 emploi privé [et] augmente le nombre de chômeurs de 0,3 ». Cependant leurs « investigations empiriques » s'appuient sur une économétrie formellement sophistiquée, mais en réalité indigente.

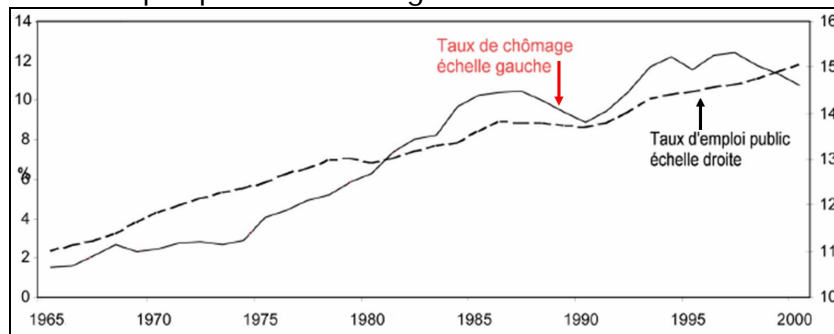
Dix ans plus tard, les mêmes auteurs se posent à nouveau cette question qui les taraude : « créer des emplois publics crée-t-il des emplois<sup>2</sup> ? ». Ils commencent par constater que « dans un grand nombre de pays, on constate une croissance parallèle de l'emploi public et du chômage. Le cas de la France entre le milieu des années 1960 et les années 2000, illustré par la Figure 2, est emblématique ».

On trouvera ci-dessous ce graphique qui suggère aux auteurs le commentaire suivant : « la relation entre emploi public et chômage qui apparaît sur la Figure 2 pourrait signifier que la hausse de l'emploi public est une des causes de l'accroissement du chômage ».

<sup>1</sup> Yann Algan, Pierre Cahuc, André Zylberberg, « [Emploi public : un remède au chômage ?](#) », *Revue économique*, volume 53, n°3, 2002.

<sup>2</sup> Yann Algan, Pierre Cahuc, André Zylberberg, « [Créer des emplois publics crée-t-il des emplois ?](#) », *Revue d'économie politique* 2012/6 (Vol. 122).

### Taux d'emploi public et chômage en France entre 1960 et 2000



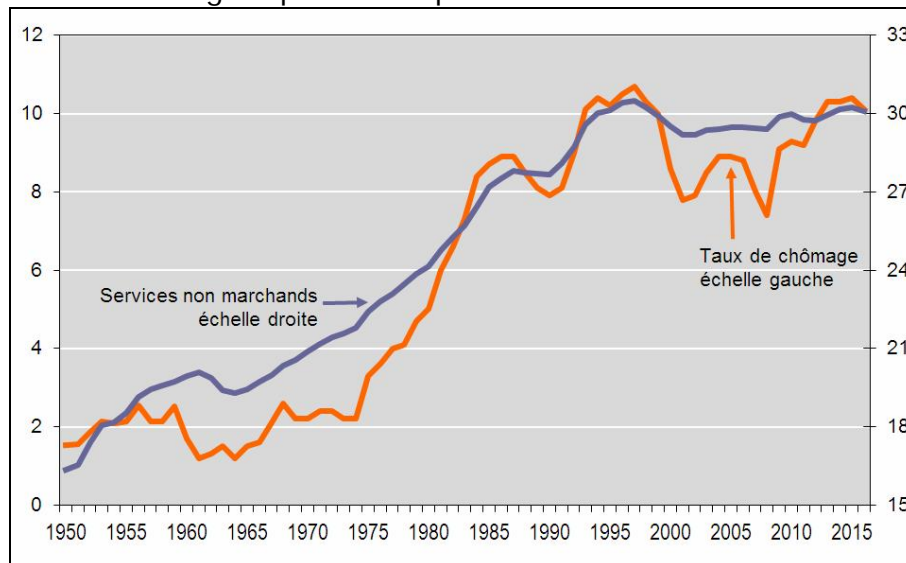
Source : Algan, Cahuc, Zylberberg, 2012.

Publier en 2012 un article dont les données s'arrêtent en 2000 témoigne d'une faible propension à la recherche. Il est vrai que les séries historiques longues sur l'emploi public sont difficiles à trouver. Mais il est possible d'élargir la focale en prenant l'emploi dans les services non marchands comme une approximation de l'emploi public, surtout si l'on postule que ce dernier exerce un effet d'éviction sur l'emploi privé.

On trouve alors une étroite corrélation entre la part de l'emploi dans les services non marchands et le taux de chômage (graphique 3). Il semble bien que la progression de l'emploi dans les services non marchands entraîne celle du taux de chômage.

### Graphique 3

Taux de chômage et part de l'emploi dans le non marchand

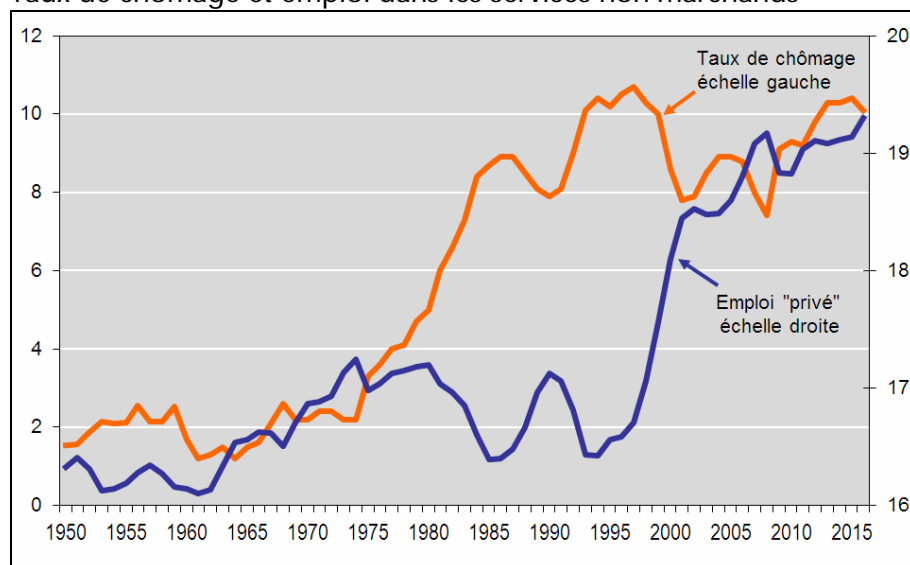


Source : Insee Services non marchands en pourcentage de l'emploi total.

Mais le constat d'une corrélation n'implique pas l'existence d'une causalité. En réalité, c'est la panne de l'emploi privé qui a conduit à la hausse du taux de chômage et aussi, mécaniquement, à une hausse plus rapide de la part des services non marchands dans l'emploi total. C'est ce qu'illustre le graphique 4 ci-dessous (qui reprend le graphique 1). Il montre à nouveau que l'emploi dans le secteur privé stagne entre 1975 et 1995 (autour de 17 millions) ; et c'est au cours de cette période que le taux de chômage franchit une marche d'escalier, passant de 2 à 10 %. Il est difficile de soutenir que durant ces deux décennies, la création d'emplois publics aurait bloqué l'emploi dans le secteur privé, comme le suppose la théorie de l'éviction soutenue par les auteurs.

## Graphique 4

### Taux de chômage et emploi dans les services non marchands



Source : Insee. Emploi privé en millions.

Ces derniers, parmi les quels figurent ceux de l'inoubliable pamphlet dénonçant le « négationnisme économique » auraient bien du mal à expliquer la période du passage aux 35 heures. Entre 1997 et 2002, 1,8 millions d'emplois ont été créés dans le secteur privé. Dans le même temps, la part de l'emploi dans les services non marchands a - tout aussi mécaniquement - légèrement baissé. Peut-on raisonnablement en conclure que c'est ce freinage qui aurait « libéré » les embauches dans le privé ?

## Annexe

Les données utilisées proviennent de ce tableau de l'Insee :

[6.208 Emploi intérieur total par branche en nombre de personnes.](#)

Les services principalement non marchands regroupent les items "Administration publique", "Enseignement", "Santé humaine et action sociale". On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs (ils couvrent moins de la moitié des coûts de production). Font notamment partie du secteur non marchand : les mairies, les syndicats professionnels, les comités d'entreprise, les ordres professionnels, les sociétés HLM. Cette catégorie est donc plus large que la fonction publique, comme le montre le tableau ci-dessous.

Effectifs en 2015 des services non marchands et de la fonction publique

Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	2466
Enseignement	1921
Activités pour la santé humaine	1910
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2001
<b>Total services principalement non marchands</b>	<b>8298</b>
fonction publique de l'État	2398
fonction publique territoriale	1889
fonction publique hospitalière	1163
<b>Total fonction publique</b>	<b>5451</b>

En milliers. Sources : [Insee](#), [Ministère de l'action et des comptes publics](#)